

*N.B. : aucune demande ne sera examinée si votre inscription dans l'année en cours n'a pas été faite.
Le remboursement ne portera que sur les droits nationaux fixés par le ministère.*

Doctorant-e	Nom (de naissance) :		Prénom :				
	N° étudiant :						
	École doctorale	<input type="checkbox"/> 3M	<input type="checkbox"/> SPI	<input type="checkbox"/> EGAAL	<input type="checkbox"/> BS	<input type="checkbox"/> SML	<input type="checkbox"/> MathSTIC
		<input type="checkbox"/> STT	<input type="checkbox"/> ELICC	<input type="checkbox"/> DSP	<input type="checkbox"/> ALL	<input type="checkbox"/> EDGE	

Motif de la demande de remboursement :

Agent Temporaire Vacataire à Nantes Université

Conditions à remplir :

- *L'étudiant joint une copie de son arrêté de nomination d'Agent Temporaire Vacataire à Nantes Université pour l'année universitaire en cours à la présente demande*
- *L'étudiant justifie, par une attestation signée du Directeur de la ou des composantes, d'au moins 50 heures TD réalisées à Nantes Université avant le 15 mai de l'année universitaire en cours, au moment de la demande*
- *L'étudiant dépose la demande avant le 31 mai de l'année en cours*

Resteront à la charge de l'étudiant la CVEC et les frais de gestion (BU, sport, ...), somme minimale définie par l'arrêté et restant acquise à l'établissement, en cas de renoncement à l'inscription, lorsque la demande intervient avant le début de l'année universitaire.

Le	Signature doctorant-e :
----	-------------------------

ENVOI DU FORMULAIRE

Vous devez ensuite renvoyer ce formulaire accompagné de la/des pièce(s) justificative(s), par mèl uniquement, à

delphine.landron@univ-nantes.fr

avant le 31 mai de l'année universitaire en cours.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

- Demande recevable
 Demande non recevable

Date d'envoi à la scolarité :